



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

TRANSFERT COLIS : L'ACTION CONTINUE !

Agents en reclassement

La CFDT a rappelé son exigence ! Sa priorité reste la même : **aucun agent ne doit rester sans position de travail correspondant à ses souhaits.**

Nous réaffirmons notre demande d'élargissement des reclassements aux établissements Colis, ainsi qu'à l'ensemble des établissements parisiens, y compris les PICS. Force est de constater qu'à ce jour aucun poste n'a été proposé en dehors de Brune PPDC ! La CFDT ne l'accepte pas. Aussi, elle interviendra pour que les solutions proposées à l'ensemble des personnels concernés répondent à notre revendication prioritaire.

La CFDT demande que les agents reclassés soient prioritaires pendant les 24 prochains mois pour un éventuel retour aux horaires d'après-midi.

Maintien du samedi sur trois.

Malgré l'annonce faite par la direction, aussi bien lors du CHSCT que de la RDSL, le passage au samedi sur deux ne doit pas être une fatalité. Sur ce sujet la CFDT a demandé à la direction de revoir son organisation **afin de permettre aux agents de conserver le régime de travail actuel.**

Accompagnement financier lié au transfert Colis.

Depuis le début la CFDT exige **un accompagnement financier conséquent** pour compenser les efforts demandés aux agents. À ce jour les propositions de la direction sont bien maigres :

- ▶ mobilité vers le métier de facteur : 1000 €
- ▶ mobilité vers le métier de préparateur distri : 250 €
- ▶ mobilité vers la fonction de manutentionnaire : rien.

Pour la CFDT, ces propositions sont bien évidemment insuffisantes. **Nous demandons au moins le doublement de ces montants.**

Proche de vous, la CFDT vous tiendra informé des avancées obtenues sur ces différents dossiers.



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org

